



Comité arrêt des rejets et émissions toxiques--Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda, le 15 juin 2022

Monsieur Christian Dubé,
Ministre de la santé et des services sociaux, ministre@msss.gouv.qc.ca

Docteur Luc Boileau,
Directeur national de la santé publique par intérim,

Objet : Santé de la population de Rouyn-Noranda : demande de soutien

Messieurs,

Nous sommes un comité citoyen mis en place au printemps 2019 à la suite des premiers résultats de l'Étude de biosurveillance¹ effectuée auprès des enfants d'âge préscolaire du quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda. Depuis ce temps, nous avons fait de nombreuses démarches pour comprendre et documenter la situation et sommes très inquiet.e.s de ce que nous avons trouvé² cela, même avant les données publiées par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue en mai 2022³, données sur lesquelles nous reviendrons.

Au cours des trois dernières années, nous avons communiqué, entre autres, avec vos collègues ministres qui ne nous ont pas répondu (lettres à Pierre Dufour le 25 aout et 8 octobre 2019; lettre à Mc Cann et Carmant le 2 novembre 2019). Nous avons également rencontré le ministre Charrette et le Dr Aruda en septembre 2019 qui n'ont démontré aucune sensibilité à l'égard de cette situation.

Nous avons eu un peu d'espoir lorsque le ministre Charette a annoncé qu'il demandait un Plan d'action à la Fonderie Horne de Glencore pour le 15 décembre 2019 et mis en place le 1^{er} novembre un Comité interministériel (CIM)⁴ pour évaluer le Plan. À ce moment là, le ministre Charrette alléguait qu'il ferait mieux que ses prédécesseurs des autres gouvernements. Dans les faits, la Fonderie a déposé un premier plan, incomplet, le 15 décembre 2019, a répondu aux questions de clarifications et autres demandes du CIM les 21 février et 13 mars 2020, puis a produit une version finale du Plan seulement le 9 juillet 2020. Entre temps, dans une lettre datée du 18 mars 2020, le CIM a demandé à la Fonderie de mettre en place les mesures qu'elle proposait avant même que l'analyse du Plan soit complétée. L'évaluation du Plan par le CIM n'a été rendue publique que le 26 mars 2021 (rapport du CIM daté de février).

Nous avons suivi et analysé les réponses de la Fonderie aux questions du CIM, les deux versions du plan de la Fonderie et le rapport du CIM (le tout a été acheminé par écrit au CIM). Nous avons exprimé à plusieurs moments des doutes sur les résultats anticipés, notamment parce que le CIM n'a pas eu d'exigence quant à l'atteinte de la norme québécoise de 3ng/m³ (concentration moyenne annuelle dans l'air), ni concernant des cibles intermédiaires pour y arriver. **Les risques pour la santé de la population n'ont pas été pris en compte dans ce rapport.** Aujourd'hui, force est de constater que nous avions raison de nous inquiéter : les résultats des concentrations d'arsenic dans l'air sont encore clairement inacceptables. En effet, à la suite d'une baisse en 2020 (moyenne annuelle de 69 ng/m³), les concentrations dans l'air ont même augmentées en 2021 (87

ng/m³), alors que près de 80% du Plan était en place. **Les résultats sont même pires que les prédictions pessimistes que la Fonderie prétendait atteindre dans son Plan.**

De plus et malgré nos demandes répétées, nous continuons de n'avoir que des données incomplètes : car une prise de mesures aux 3 jours, parfois moins, ne permet pas de bien connaître la situation quand les émissions sont aussi fluctuantes ; les PM_{2,5} ne sont pas mesurées et il n'y a pas de capteurs sur 360⁰ autour de la Fonderie. Pire, une moyenne cache la réalité. C'est d'une telle tristesse que cela en est presque risible. Les conséquences, elles, ne le sont pas : l'arsenic est un poison !

Mentionnons de façon très succincte que l'arsenic peut causer des cancers, principalement du poumon, et d'autres maladies tel le diabète, les maladies de la peau, avoir des effets toxiques sur le foie, les reins, le système cardiovasculaire, respiratoire, endocrinien, nerveux périphérique et central ; avoir des impacts sur la grossesse, le fœtus et le développement des enfants. Les données publiées récemment par la Direction de la santé publique l'illustrent malheureusement :

- une l'espérance de vie de 5 ans de moins que la moyenne québécoise dans le quartier Notre-Dame à Rouyn-Noranda ;
- une incidence du cancer du poumon plus élevée à Rouyn-Noranda qu'ailleurs au Québec et un pourcentage de la population ayant une maladie pulmonaire obstructive chronique également plus élevé que la moyenne provinciale et ce, malgré une proportion de fumeurs comparable à celle du Québec ;
- une proportion de naissances de faible poids dans la Ville de Rouyn-Noranda significativement plus élevée que celle du Québec ;
- une proportion de naissances ayant un retard de croissance intra utérine dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda plus élevée que celle du Québec.

Tellement de vies sont affectées !

L'histoire se répète ! On constate encore le même discours de belle collaboration et d'amélioration constante vantées autant par la Fonderie que par le ministre de l'environnement, comme l'on fait ses prédecesseurs depuis 2005! Leurs niveaux de préoccupations et leurs sens des responsabilités respectives par rapport aux émissions industrielles des divers polluants atmosphériques néfastes sur la santé de la population, qui en subit les conséquences, se résument à de belles paroles qui se veulent rassurantes, mais vides de sens.

Déjà en 2004, un comité d'experts⁵, (scientifiques en provenance de divers ministères, dont des toxicologues et des métallurgistes) recommandait au gouvernement d'exiger une baisse des concentrations moyennes annuelles d'arsenic dans l'air à 10 ng/m³ en 18 mois puis un plan pour atteindre la norme de 3 ng/m³ rapidement. Ces recommandations demeurent encore sans suite ! Depuis ce temps, la Direction de la Fonderie, devant une telle tolérance et une telle complaisance n'a pas jugé nécessaire de corriger la situation. Tout ce que l'on exigeait d'elle était de faire semblant de s'améliorer et ainsi, grâce à des investissements minimes ou même de simples travaux d'entretien (tel alsphatage), sauver la face et celle des autorités en place entraînant l'absence d'améliorations significatives et constantes telles que nous étions en droit de nous attendre.

Et oui, par des attestations d'assainissement, la Fonderie a obtenu à long terme la permission de polluer l'atmosphère encore plus, ceci malgré le fait qu'elle était située en pleine ville et était voisine immédiate d'un quartier résidentiel. Des permissions d'atteindre des concentrations moyennes annuelles d'arsenic dans l'air de 200 ng/m³ ont été accordées en 2007 puis en 2017 et

ce, jusqu'à 2021 : donc pour 15 années, alors qu'en 2005 et 2006, les concentrations étaient respectivement de 148 ng/m³ et 155 ng/m³, soit déjà en deçà du 200 ng/m³ maximum autorisé par le ministère. Ici on ne mentionne que l'arsenic, mais le cadmium et le plomb sont aussi à des niveaux très au-delà des normes. Ajoutons que d'autres rejets ne sont même pas mesurés dans l'air qu'on respire : notamment le nickel.

Avec la croissance du traitement de matériaux électroniques, encouragé par l'économie circulaire, de nouveaux contaminants, non répertoriés, sont et seront rejetés dans l'air. Il faut que le gouvernement mesure mieux et plus de rejets ; il faut qu'il exige de la Fonderie Horne qu'elle respecte l'ensemble des normes québécoises afin d'éviter d'exposer la population à des risques pour sa santé.

À l'aube de la prochaine (attestation d'assainissement) autorisation ministérielle nous sommes très inquiets. Nous constatons que le MELCC ne fait pas le poids. Déjà au printemps 2019, d'autres ministères⁶ s'en étaient mêlés pour retarder, ou peut-être contrôler, la publication des résultats de l'Étude de biosurveillance de la direction de la santé publique. On craint qu'il y ait, encore une fois, trop d'influences externes de « l'économie » pour que le MELCC puisse faire son travail.

Maintenant que vous êtes « sortis » de la pandémie, nous vous interpellons afin que vous usiez de tout votre pouvoir et que vous assumiez les responsabilités qui vous incombent afin que notre santé soit protégée. Les années de vie en bonne santé et le coût de la maladie ont aussi un prix. Bien sûr, on vous dira qu'il est difficile de faire un lien de cause à effet entre les rejets de la Fonderie et ces maladies, toutefois, les données scientifiques relatives à l'impact de ces rejets sur la santé démontrent clairement les risques et exigent d'agir à la source des rejets. Nos médecins le dénoncent aussi⁷.

Notre travail citoyen est sérieux, notre démarche est basée sur des faits précis et une documentation rigoureuse. Nos craintes sont justifiées et il est anormal que l'État québécois ignore encore les risques auxquels nous sommes soumis et les impacts que nous et nos enfants subissons.

Dans l'attente d'une réponse et surtout d'une intervention de votre part, recevez, messieurs, nos meilleures salutations.



Valérie Fournier
Co-porte-parole comité ARET

Mireille Vincelette
Co-porte-parole comité ARET

C.C.

Conseil de ville et Diane Dallaire, mairesse de la Ville de Rouyn-Noranda
Stéphane Trépanier, directeur intérimaire de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue
Caroline Roy, PDG de CISSS de l'Abitibi –Témiscamingue
Médias

¹ *Rapport de l'étude de biosurveillance menée à l'automne 2018 sur l'imprégnation au plomb, au cadmium et à l'arsenic des jeunes enfants du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda.* Septembre 2019.
https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport_final_biosurveillance_2018.pdf

² Quelques résultats de nos recherches concernant la santé de notre population:

- En 1983, des chercheurs de l'Université Laval mettent en évidence une augmentation de la mortalité par cancer du poumon et par maladie respiratoire dans la population de Rouyn-Noranda en comparaison avec celle de Val D'Or et du reste du Québec. Ils relient cela avec la Fonderie Horne. Ils n'incluent pas les travailleurs de la Fonderie dans leur étude. (*Cordier S. et coll.: Mortality patterns in a population living near a copper smelter. 1983*)
- Les portraits de santé des populations de Val D'Or et de Rouyn-Noranda, publiés par la DSP-AT, illustrent que malgré une différence importante du nombre de fumeurs à Rouyn-Noranda (20%) comparé à Val D'Or (26%), Rouyn-Noranda présente le même taux de cancer du poumon que Val D'Or et un taux de maladies pulmonaires obstructives chroniques plus élevé. Quand on sait que 75% des cancers du poumon seraient dus au tabagisme, il y a de quoi s'inquiéter ! <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/portraits-de-sante-par-territoire/>

- Concernant le cancer du poumon, la DSP rapporte que « *de 2013 à 2017, il y avait une moyenne de 56 nouveaux cas de cancer par an dans la MRC de Rouyn-Noranda, tandis qu'il y en avait 39 par an durant la même période dans la Vallée-de-l'Or, une MRC comparable à celle de Rouyn-Noranda* ». Ces données étaient en validation, mais ont de quoi susciter des questions. Foire aux questions.
https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/BIOSURVEILLANCE/FAQ-Biosurveillance_FINAL.pdf
- Une évaluation conservatrice de l'exposition de la population à l'arsenic (sans prendre en compte les autres métaux qui ont un effet synergique) réalisée par la Direction de la santé publique a estimé un risque excédentaire de cancer de 4,85 cas de cancer par 10 000 personnes. *Rapport de l'étude de biosurveillance*, p.50.
https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport_final_biosurveillance_2018.pdf
- *Maladies du système Nerveux : deux fois plus de décès à Rouyn-Noranda qu'à Val-D'Or.* 4 septembre 2019. Radio Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1286775/maladies-systeme-nerveux-rouyn-noranda-valdor>

³ *Données de surveillance de l'état de santé de la population.* Présentation du 11 mai 2022 au comité consultatif de suivi de l'étude de biosurveillance.
https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/partage/BIOSURVEILLANCE/2022-05-11_CC-PRESENTATION-SANTE.pdf

⁴ *Émissions d'arsenic à Rouyn-Noranda – Un plan à long terme et un comité interministériel pour réduire le niveau d'émission.* Québec 1^{er} novembre 2019. <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-1960/>

⁵ *Avis sur l'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda.* Novembre 200
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/rouyn-noranda/arsenic.htm>

⁶ *Le ministère de l'économie est intervenu dans les discussions entourant l'étude de sur l'arsenic à Rouyn-Noranda.* 9 mai 2019. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1168855/ministere-economie-intervention-etude-arsenic-noranda>

⁷ *Qualité de l'air à Rouyn-Noranda : des médecins estiment qu'il est urgent d'intervenir.* 6 juin 2022.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1888459/medecins-sante-arsenic-fonderie-horne>